

SAUVETAGE DE TOMBELLES À SIBRET-VILLEROUX

La construction de l'autoroute E9, Liège-Arlon, devait anéantir à la fin de l'été 1982 quatre tombelles d'une nécropole de La Tène située à l'est du hameau de Villeroix. Dès 1975, nous avons tenté, mais sans succès, d'obtenir l'autorisation de fouille. Sept ans plus tard, nous avons été informés de l'expropriation des terres et de la menace imminente qui pesait sur le site. Les autorisations nous furent alors aimablement accordées par la Direction du fonds des routes de la province de Luxembourg. Ainsi, du 6 avril au 3 juillet 1982, nous avons exploré les quatre tertres menacés et leurs abords immédiats sans pouvoir entamer les deux tombelles épargnées par les travaux autoroutiers.

Signalée dans la littérature archéologique dès 1936, la nécropole de Villeroix est située à 4 km au sud-ouest de Bastogne, en bordure de la grand-route qui relie cette ville à celle de Neufchâteau⁽¹⁸⁾. Sur la carte de répartition des tombelles, elle apparaît à l'extrémité nord du groupe méridional qui s'étend jusqu'à Orgeo, entre Neufchâteau et Bertrix⁽¹⁹⁾. Elle est implantée, comme la plupart des nécropoles contemporaines, sur un sommet dont l'altitude, particulièrement élevée, atteint 545 m, exactement sur la crête de partage des eaux de la Sûre et de l'Ourthe. Elle se signale par six tertres disposés sans régularité et proches les uns des autres. Aplaniés par les travaux agricoles, les tombelles présentaient une hauteur réduite comprise entre 0,10 et 0,25 m pour un diamètre de 13 à 20 m. Chaque tertre abritait une sépulture centrale assez profondément taillée dans la roche en place. L'une d'entre elles était flanquée de deux tombes moins profondes et plus petites. Enfin, une fosse n'était pas recouverte par une butte. Les fouilles ont révélé sept inhumations dont les fosses étaient toutes orientées selon un axe N.N.O.-S.S.E. La trace du squelette est apparue à plusieurs reprises sur le fond des tombes. Cinq sépultures avaient malheureusement été violées et ne recelaient plus que des fragments de donations métalliques et céramiques éparpillés dans tout le remblai. La nature compacte et assez homogène du remblai et les traces du squelette déplacé avant sa décomposition laissent présumer un pillage ancien quoique postérieur à la corrosion assez profonde des objets métalliques. A cet égard, deux tessons romains trouvés dans le remblai d'un tertre pourraient être révélateurs. Les deux sépultures qui furent épargnées sont la tombe plate dépourvue de donation et une fosse située près du bord de la tombelle et la seule qui avait été remblayée avec les terres qui en avaient été extraites. Cette dernière était dotée d'un long coutelas à large soie en fer à laquelle le manche était fixé par quatre rivets de bronze. Une autre sépulture recelait encore une extrémité de torque en bronze à tige mince

¹⁸ V. BALTER, Ch. DUBOIS, Contribution à la carte archéologique de la Belgique, prov. de Luxembourg, *Ann. Inst. Arch. Luxembourg*, LXVII, 1936, 289, n° 14.

¹⁹ A. CAHEN-DELHAYE, *Les tombelles de La Tène en Ardenne*, Cartes archéologiques de la Belgique, 4, Bruxelles, 1975, 15, n° 104.

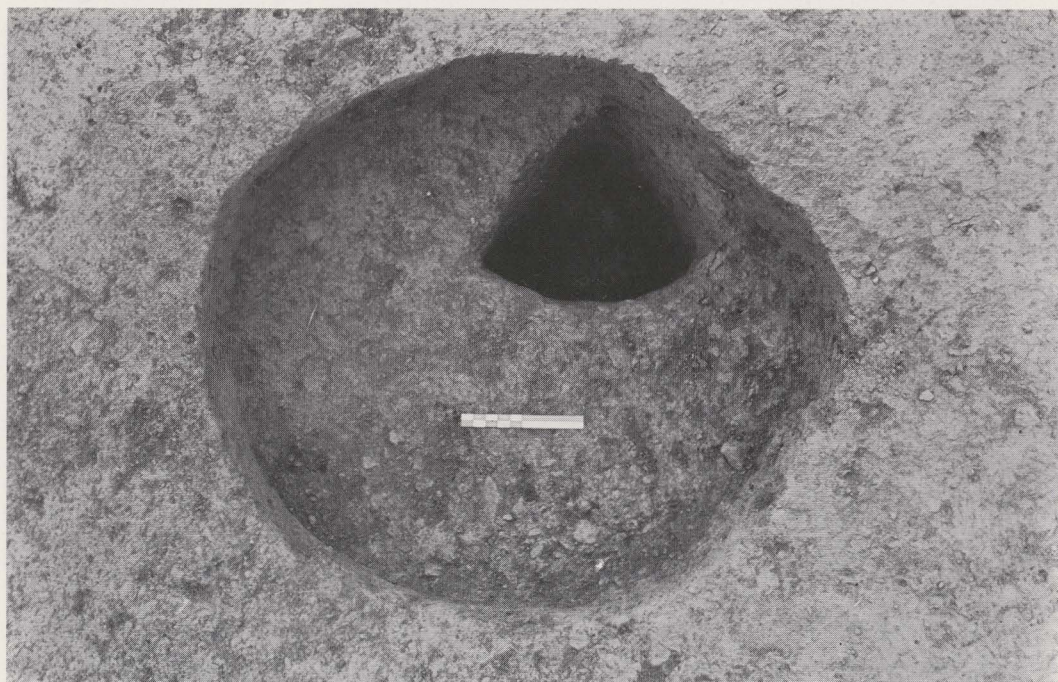


Fig. 21. Vue générale des vestiges de l'enclos palissadé qui entourait la sépulture; détail d'un trou de pieu et de l'empreinte du rondin fendu (ci-dessous).



Fig. 22. Les ornières creusées par les roues des chars celtiques (ci-dessus) et les empreintes des sabots (ci-dessous).

rehaussée d'un décor géométrique incisé et munie d'un très petit tampon. Enfin, le remblai d'un tertre a livré un bord de gobelet bitronconique agrémenté d'un décor géométrique lustré. Ces trois pièces assignent le cimetière au début du second âge du fer, soit à la phase I de La Tène.

Par ailleurs, les fouilles de Villeroux ont révélé pour la première fois la présence d'un enclos funéraire (fig. 21). En effet, la tombe recouverte du plus petit tertre était entourée d'un vaste enclos palissadé carré, de 8,50 m de côté. Celui-ci avait été monté à l'aide de dix-sept pieux dont deux formaient un porche dans l'angle nord. Ces montants étaient enfoncés dans des trous cylindriques régulièrement espacés, de 0,30 à 0,56 m de diamètre et creusés à une profondeur maximum de 0,79 m. L'empreinte des pieux ressortait nettement du remblai des cavités : elle montrait des rondins de 0,23 à 0,30 m de diamètre fendus en deux, en quatre ou même en cinq (fig. 21). Un total de cinq rondins qui pourraient provenir d'un seul tronc d'arbre avaient été employés pour dresser les palis dont la hauteur devait être assez réduite comme le suggère le faible diamètre.

De plus, nous avons eu la chance de retrouver la trace de deux chemins qu'empruntaient les chars de l'époque. En effet, à quelques centimètres sous la terre arable, nous avons suivi deux séries d'ornières parallèles sur une longueur de 95 et 40 m qui signalaient deux voies se croisant au sud-ouest de la nécropole (fig. 22). L'une longeait le flanc méridional du cimetière tandis que l'autre passait entre les tertres en côtoyant la tombe plate. Les bandages bombés en fer des roues s'étaient enfoncés dans la terre et avaient créé des sillons dont le fond se marquait par une couche de gravier bien tassé, de couleur rouille, tandis que les parois présentaient une surface extrêmement dure. Les ornières les plus étroites avaient 3 cm de large, comme les bandages de roue des chars retrouvés dans les sépultures de la région ; leur écartement atteignait soit 1,08 m, soit 1,32 m, deux dimensions qui correspondent exactement à celles des chars de Juseret d'une part et d'Hamipré-Offaing et Léglise, de l'autre.

Les deux chevaux qui tiraient les véhicules avaient imprimé la trace de leurs sabots de part et d'autre de chaque ornière (fig. 22). Ces empreintes indiquaient un trafic dans les deux sens et leurs petites dimensions (10 cm de long pour 7 cm de large) témoignent de la petite taille des chevaux tout comme le suggéraient certains mors recueillis dans les tombes à char.

La réalisation de l'autoroute qui entraînait la suppression des terres de culture nous a permis d'étendre l'exploration généralement limitée aux tertres. Ainsi, l'examen des abords des tombelles a amené la double découverte d'une tombe plate et de la trace de chemins très fréquentés qui témoignent de multiples visites posthumes.

A. CAHEN-DELHAYE, H. GRATIA